

Acteurs <i>Communes / partenaires publics associés / grand public</i>	Avis <i>Favorable / Défavorable / Réputé favorable</i>	Type d'avis / Date <i>Délibération / mail ...</i>	Remarque(s) / commentaire(s)	Prise en compte dans le PDMS
Partenaires publics associés				
Communes du territoire				
Bourg-Lastic	Réputé favorable			
Briffons	Réputé favorable			
Bromont-Lamothe	Favorable	Délibération le 27/01/2026		
Chapdes-Beaufort	Favorable	Délibération le 19/02/2026		
Cisternes-la-Forêt	Favorable	Mail - 08/01/2026		
Combrailles	Réputé favorable			
Condat-en-Combrailles	Réputé favorable			
Fernoël	Favorable	Délibération le 20/02/2026		
Giat	Réputé favorable			
Herment	Réputé favorable			
La Celle	Réputé favorable			
La Goutelle	Réputé favorable			
Landogne	Réputé favorable			
Lastic	Réputé favorable			
Messeix	Réputé favorable			
Miremont	Favorable	Délibération le 30/01/2026		

Montel-de-Gelat	Réputé favorable			
Montfermy	Favorable	Délibération le 13/02/2026		
Pontaurmur	Favorable	Délibération le 21/01/2026		
Pontgibaud	Défavorable	Délibération le 11/02/2026	Sans commentaire	
Prondines	Réputé favorable			
Puy-Saint-Gulmier	Réputé favorable			
Saint-Avit	Réputé favorable			
Saint-Etienne-des-champs	Favorable	Délibération le 30/01/2026		
Saint-Germain-près-Herment	Favorable	Délibération le 23/01/2026		
Saint-Hilaire-les-Monges	Réputé favorable			
Saint-Jacques-d'Ambur	Réputé favorable			
Saint-Pierre-Le-Chastel	Favorable	Délibération le 15/01/2026		
Saint-Sulpice	Réputé favorable			
Sauvagnat	Favorable	Délibération le 02/02/2026		
Savennes	Réputé favorable			
Tortebesse	Réputé favorable			
Tralaigues	Favorable	Délibération le 03/02/2026		
Verneugheol	Réputé favorable			
Villosanges	Favorable	Délibération le 16/02/2026		
Voingt	Réputé favorable			

Partenaires institutionnels

Région Auvergne–Rhône-Alpes	Favorable (avec recommandations)	Courrier du 04/02/2026	• « Avis favorable avec recommandations » • « Cohérence avec les objectifs du SRADDET » • « S’inscrit dans la stratégie régionale Mobilités 2035 » • « Pontgibaud comme une porte d'entrée stratégique du Parc naturel régional des Volcans d'Auvergne » 1. La Région souligne l'importance de conforter Pontgibaud comme pôle d'échanges multimodal, en lien avec le SERM et la valorisation du Parc naturel régional des Volcans d'Auvergne. 2. La Région indique que l'animation des dispositifs de mobilité, notamment sur les flux domicile-travail, doit être renforcée et mieux coordonnée avec les acteurs concernés. 3. La Région rappelle la nécessité de poursuivre la professionnalisation de l'information voyageurs et de l'accompagnement des publics. 4. La Région attire l'attention sur l'intérêt d'une hiérarchisation des pôles de mobilité et des points d'arrêt structurants pour prioriser les investissements. 5. La Région souligne la nécessité d'analyser les conditions de rabattement vers les	1. OUI - Cet enjeu a été renforcé dans l'axe 1 du PdMS, objectif opérationnel 1, en réaffirmant le rôle stratégique de Pontgibaud comme porte d'entrée nord-est du territoire et site prioritaire de structuration de l'intermodalité, en lien avec le SERM Clermont-Auvergne. 2. OUI - Enjeu déjà intégré dans l'axe 2 (objectif opérationnel 6), mais renforcé au niveau de l'animation du covoiturage domicile-travail, en lien avec les entreprises locales et la mise en relation à l'échelle des bassins de vie. 3. NON - Enjeu déjà intégré dans l'axe 5 du PdMS, axe structurant de la stratégie, à travers la création d'un guide mobilité, l'élaboration de plans de communication annuels, la coordination des relais locaux (mairies, France Services) et la mise à jour régulière des supports d'information voyageurs 4. OUI - Enjeu intégré dans l'axe 4, objectif opérationnel 18, par l'ajout d'une action cadre dédiée à la hiérarchisation des pôles de mobilité et des arrêts structurants, ainsi que d'actions de mise en œuvre associées. 5. NON - Enjeu pris en compte dans les objectifs opérationnels 2, 3 et 4, via l'inscription d'une réflexion sur les conditions de rabattement vers les pôles de mobilité, à adapter aux moyens mobilisables à l'échelle du territoire.
-----------------------------	----------------------------------	------------------------	--	---

			pôles de mobilité par la communauté de communes en tant qu'AOM locale.	
Département du Puy-de-Dôme	Réputé favorable	Echanges de mail sans retour formalisé 18/12/2025	<i>Pas d'avis technique préalable possible ; un avis formalisé (délibération) pourra être transmis après la phase de consultation</i>	
Direction Départementale des Territoires du Puy-de-Dôme	Favorable (avec recommandations)	Courrier le 17/02/2026	• « Engagement volontaire et stratégique » • « Diagnostic détaillé » • « Thématiques attendues traitées » • « Bases solides et tangibles » • « Actions diversifiées » 1. Aller plus loin dans le niveau de détail des actions envisagées (fiches actions plus complètes et hiérarchisées) 2. Prévoir dès à présent un dispositif de suivi des réalisations (évaluation et gouvernance) 3. Travailler le maillage en bornes de recharge en lien avec les communes 4. Intégrer et préciser l'accompagnement du projet ferroviaire Clermont–Le Mont-Dore–Ussel, en lien avec le SERM et avec des solutions à court terme 5. Mobiliser les habitants et les acteurs locaux autour de la transition vers des mobilités durables	1. NON, pas à ce stade : Remarque prise en compte pour la seconde phase de travail : le PdMS constitue à ce stade une feuille de route stratégique, dans un calendrier contraint, les actions devant être ultérieurement déclinées en fiches opérationnelles détaillées et hiérarchisées avant leur mise en œuvre. 2. Non pas à ce stade : Le PdMS constitue à ce stade une feuille de route stratégique ; la définition d'un dispositif de suivi, d'évaluation et de gouvernance opérationnelle sera précisée dans une phase ultérieure, en cohérence avec la mise en œuvre progressive des actions. 3. Oui – Action intégrée dans l'axe 3, objectif opérationnel 8, visant à favoriser l'essor des mobilités durables, via le recensement des poches de stationnement concernées par l'article 118 de la loi Climat et Résilience. 4. Oui - Enjeu déjà intégré dans l'axe 1 du PdMS, relatif à l'accompagnement du projet ferroviaire et au positionnement de Pontgibaud dans le cadre du SERM, renforcé par l'identification de solutions transitoires à court terme. 5. Oui - Enjeu intégré dans l'axe 5 du PdMS, dans l'objectif opérationnel 22, par le renforcement des actions

			6. Prévoir une nouvelle réunion du comité des partenaires avant l’approbation du PDMS	d’animation et par l’engagement progressif de la collectivité dans une démarche d’exemplarité en matière de mobilités durables. 6. Non, pas à ce stade : aucune nouvelle réunion du comité des partenaires n’est prévue avant l’approbation du PdMS, compte tenu d’un calendrier de finalisation contraint. En revanche, des réunions annuelles sont envisagées afin d’assurer le suivi, l’évaluation et l’ajustement de la mise en œuvre du document.
Comité de Massif du Massif Central	Favorable (sous reserve)	Présentation au Comité de Massif le 26/01/2026 – Réponse attendue par courrier		
Autres partenaires				
AOM voisines				
Combrailles, Sioule et Morge	Réputé favorable			
Dômes Sancy Artense	Favorable	Courrier le 15/01/2026	• « Avis favorable » • « Diagnostic fait ressortir les besoins et les spécificités de votre territoire » • « Exemples d’actions qui correspondent aux réalités territoriales » • « Fort intérêt pour l’axe 1 de votre stratégie » • « Importance de porter des actions communes » • « Nous portons attention à la continuité et à la cohérence des services de mobilités entre nos deux territoires »	

			• « Maintenir toutes ses coopérations »	
Pays de Saint-Eloy	Réputé favorable			
Riom Limagne et Volcans	Réputé favorable			
Marche et Combrailles en Aquitaine	Réputé favorable			
Haute-Corrèze Communauté	Favorable	Délibération du 26/01/2026	• « Avis favorable » • « Forte cohérence avec nos démarches engagées » • « Nous saluons votre volonté de renforcer les connexions à Ussel, votre volonté de soutenir et d'accompagner le projet de réouverture de la ligne de train Clermont-Ferrand-Ussel, la proposition de supports de communication adaptés au territoire » • « Intérêt de renforcer la coopération entre nos territoires »	
Syndicat Mixte des Transports Clermontois (SMTC)	Favorable (avec recommandations)	Courrier du 20/02/2026	• « Avis favorable » • « Qualité du travail fourni » • « Démarche structurée » • « Présentation pédagogique des livrables » • « Ambition forte » • « Offre cohérente et adaptée » • « Réponse aux besoins internes et externes » • « Dynamique d'innovation déjà à l'œuvre » • « Intermodalité prise en compte »	1. NON, pas à ce stade : Remarque prise en compte pour la seconde phase de travail : le PdMS constitue à ce stade une feuille de route stratégique, dans un calendrier contraint, les actions devant être ultérieurement déclinées en fiches opérationnelles détaillées et hiérarchisées avant leur mise en œuvre. 2. OUI - Enjeu déjà intégré dans l'axe 2 (objectif opérationnel 6), mais à renforcer dans l'animation du covoiturage domicile-travail, en lien avec les entreprises locales et le rôle que peuvent jouer les employeurs auprès de leurs salariés en matière de sensibilisation.

			« Actions pertinentes et compatibles avec le SERM » « Ambition pleinement partagée » - Absence de projections financières et calendaires de mise en œuvre - Faire davantage ressortir l'implication des employeurs (notamment dans le développement du covoiturage) - Identifier le SMTC comme partenaire sur certaines actions afin de mesurer l'articulation avec le SERM - Intégrer le caractère nécessairement long de la temporalité des projets ferroviaires (horizon au-delà de 2040)	OUI - Intégration du SMTC comme partenaire identifié dans les sous-objectifs 2 et 3 de l'axe 1, et association aux dynamiques d'échanges prévues dans le sous-objectif 6, afin d'assurer une articulation opérationnelle avec le SERM et les démarches interterritoriales. OUI - Élément pris en compte dans l'axe 1 (sous-objectif opérationnel 4), qui intègre la réouverture ferroviaire dans une perspective de long terme (horizon 2040), tout en distinguant des actions opérationnelles à court et moyen terme autour de Pontgibaud.
<i>Membres du Comité des Partenaires</i>				
Tourisme D. Jalicon	Réputé favorable			
Syndicat des Taxis Autonomes Puydomois	Réputé favorable			
DUBOT Bois et Scieries	Réputé favorable			
EO2 Auvergne	Réputé favorable			
Plateforme Mobilité 63	Réputé favorable			
Mission Locale Riom Limagne Combrailles	Réputé favorable			

CPTS Haute-Combraille et Volcans	Réputé favorable			
Fédération « Agir Pour La Ligne Clermont Ferrand - Le Mont Dore – Ussel-Tulle »	Réputé favorable			
Combrailles Auvergne Tourisme	Réputé favorable			
SMAD des Combrailles	Favorable	Mail + téléphone 18/12/2025		
Amicale Laïque Cisternes-la-Forêt (rugby)	Réputé favorable			
Eric Preghenella (habitant)	Réputé favorable			
Elise Bodier (habitante)	Réputé favorable			
Grand public				
Hervé CASANOVA (Montel-de-Gelat)	Remarque	Mail, le 08/12/2025	Un abri sécurisé pour vélo à l'arrêt de bus de Pontaumur permettrait à certaines personnes d'utiliser ce mode de transport en étant rassuré sur l'état de leur vélo au retour.	Pris en compte dans l'axe 3